

les Vignes hautes en tonnelle sont atteinte. Toutes les vieilles feuilles sont d'ailleurs soigneusement enlevées.

M. Prillieux pense que les insectes jouent probablement un rôle dans la propagation de la maladie. Il peut arriver que les vieilles feuilles redonnent une génération de conidies, de sorte que le transport pourrait se faire sans l'intervention des oospores.

M. de Seynes fait remarquer que les observations précédentes montrent la complexité du phénomène. Les constatations qu'il a pu faire dans le Gard s'accordent avec celles de M. Prillieux. Au moment de l'apparition du mildew dans la contrée, les agriculteurs ont pris l'habitude de maintenir élevés les Jacquez, qui sont d'ailleurs les premiers attaqués, et ils attribuaient le bon effet de ce procédé à une aération plus facile.

M. Chatin croit qu'il ne faut pas se hâter de généraliser les résultats obtenus dans le traitement des maladies des plantes. Ainsi on avait annoncé l'an dernier à la Société nationale d'agriculture qu'on arrêtaient l'invasion du mildew en trempant les échelas dans une solution de sulfate de cuivre. Cette année l'inventeur de ce procédé en a reconnu lui-même l'inefficacité.

M. Vallot, secrétaire, donne lecture de la communication suivante :

NOTE SUR LE *LAMIUM HIRSUTUM* Lamk ET LE *L. MACULATUM* L. ;
par MM. TIMBAL-LAGRAVE et Ed. MARÇAIS.

Sous le nom de *Lamium maculatum* L. on a réuni, faute de les bien connaître, plusieurs espèces voisines. Grâce à des études longtemps poursuivies dans le midi de la France, où ces formes sont communes, nous croyons pouvoir jeter quelque lumière sur l'histoire de cette plante critique.

Les auteurs antérieurs à Linné, notamment C. Bauhin dans le *Pinnax*, 231, désignent le *Lamium maculatum* sous le nom de *Lamium linea alba notatum*, et, *Pin.*, 231, *Lamium maculatum*. Ce nom fut adopté par tous les botanistes de l'époque, et Brunsfield, en donna une bonne figure (*Icon.*, 153).

Plusieurs auteurs avaient observé aussi que cette plante se trouvait à feuilles tachées et non tachées, par exemple J. Bauhin, *Hist.* III, 321 : *Urtica iners, flore purpureo majore, folio maculato et non maculato*. J. Bauhin indique en outre, *Hist.*, 331, ainsi que Ray, *Hist.* 559, un *Galeopsis flore purpurascence majore, folio non maculato*.

Linné, dans son *Species*, ed. 2, p. 208, divisa ces formes en deux types ; il désigna le premier, *L. maculatum* C. Bauh. et *L. linea alba notatum* C. Bauh., sous le nom de *L. maculatum* ; et, pour distinguer la plante que J. Bauhin et Ray avaient séparée du *Lamium* à feuilles maculées, il fit le *L. lævigatum* L. Il décrivait le premier par cette courte diagnose : « Foliis cordatis acuminatis, verticillis decemfloris » ; et le *L. lævigatum* par ces mots : « Foliis cordato-rugosis, caule lævi, calycibus glabris longitudine corollæ », en ajoutant les synonymes de Bauhin que nous avons cités, mais sans parler des feuilles maculées ou non.

Cependant nous trouvons dans la douzième édition du *Species* que les taches du *L. maculatum* disparaissent ordinairement l'été, et dans le *Mantissa altera*, qu'elles sont tout à fait évidentes l'hiver. Enfin, pour compléter les renseignements que nous fournissent les ouvrages Linnéens, citons encore Richter, qui ajoute, *Codex Linn.* p. 565 : « Plante douteuse encore aujourd'hui (1835) », en parlant du *L. lævigatum* L. dont le calice est semblable à celui du *L. Orvala*, duquel il le rapproche, tandis qu'il rapproche, au contraire, le *L. maculatum* du *L. album* L., qui a les feuilles plus en cœur à la base, moins acuminées et plus régulièrement dentées.

Tous les botanistes qui ont suivi ou qui suivent encore Linné ont répété la parole du maître, et, sans y regarder, ont adopté le *L. maculatum* auquel ils ont même ajouté le *L. lævigatum* qu'ils n'ont pas su ou voulu distinguer ; cependant quelques botanistes herborisants, tels que Villars et Pourret, furent très embarrassés pour donner, avec les livres et les synonymes de Linné, une détermination exacte aux formes qu'ils observaient. Pour sortir de cette difficulté et ne rien omettre de ses récoltes, Villars proposa plusieurs variétés, entre autres les *L. Orvala* et *L. lævigatum* qu'il tend à réunir en une seule espèce. Pourret, dans ses travaux, cite seulement le *L. Orvala* et établit sous le nom de *L. grandiflorum* une espèce nouvelle qu'il ne peut rapporter avec raison ni au *L. lævigatum* ni au *L. maculatum* Linnéen. Il ne cite jamais ce dernier ; sans doute, pas plus que nous, il ne l'avait jamais vu dans les Corbières.

En 1715, Garidel, dans l'*Histoire des plantes de Provence*, pl. 58, donne la figure du *L. maculatum* L. et signale cette espèce comme étant commune en plusieurs localités de la Provence ; cette figure est citée par tous ceux qui adoptent comme espèce le *L. maculatum* L.

Lamarck, *Dict.* III, 410, fit deux espèces : il conserva la plante à feuilles maculées et donna le nom de *L. hirsutum* à la forme à feuilles non maculées. De Candolle, *Fl. fr.* III, 54, adopta trois espèces : *L. maculatum* L., *L. lævigatum* L. et *L. hirsutum* Lamk. Il indiqua la première en Alsace et en Provence, la deuxième en Dauphiné et à Sorèze,

dans le Tarn, et enfin la troisième au Mont-Dore seulement. DUBY et LOISELEUR citent le *L. maculatum* et le *L. lævigatum*; ils ne parlent pas du *L. hirsutum* Lamk, mais ils indiquent le *L. Orvala* L. aux environs de Nantes, où cette plante s'était trouvée par hasard échappée des jardins et n'a pas reparu depuis.

Nous pourrions encore multiplier les citations qui ne nous donneraient pas plus d'éclaircissements, si ce n'est le *Species* de Willdenow; cet auteur, tome III, p. 87, ajoute aux *Lamium* de ce groupe le *L. rugosum* qu'il emprunte à Aiton, *Hort. kew*, 2, p. 296, en citant la figure 23 de Boccone, *Mus.* 2, p. 35, que plusieurs botanistes rapportent au *L. hirsutum* Lamk.

Pour terminer cet exposé des diverses phases qu'a subies la détermination du *L. maculatum* Auct., nous citerons BENTHAM, in DC. *Prodr.* XII, p. 50. Cet auteur, qui avait beaucoup étudié les Labiées, réunit toutes ces formes et donne une description assez élastique pour les confondre toutes sous le nom de *L. maculatum*. Il va jusqu'à ajouter aux nombreux synonymes cités par lui le *L. grandiflorum* Pourr., qui est le *L. longiflorum*. BENTHAM connaissait pourtant ce dernier (Benth. *Lab.* 110).

Les auteurs de la *Flore de France* et de Corse se sont bornés à copier le *Prodrome* et la synonymie de BENTHAM; ils confondent, comme lui, le *L. grandiflorum* Pourr. avec le *L. maculatum* L. La faute première en revient à LAPEYROUSE qui a réuni aussi son *L. stoloniferum* au *L. grandiflorum* Pourr.; dans son *Histoire abrégée des pl. des Pyr.*, p. 333, il a en vue le *L. lævigatum* L. et dans ses *Additions*, p. 639, il donne des caractères qui appartiennent au *L. grandiflorum* Pourr.; il en est de même pour les localités qui sont toutes celles du *L. lævigatum*; une seule, celle Saint-Paul-de-Fenouillet, se rapporte au *L. grandiflorum*. Il est probable que LAPEYROUSE n'avait pas vu cette plante, très répandue cependant dans les Corbières; elle n'est pas dans son herbier.

D'après nos recherches, voici quelles seraient la classification et la synonymie du petit groupe, très répandu en France, de ce *Lamium* de la section *Lamiotypus* Dum. :

LAMIUM HIRSUTUM Lamk, *Dict.* III, 410; Lamotte, *Prodr. pl. cent.* 410. *L. maculatum* GG. *Fl. Fr.* II, 681 (non L.). *L. stoloniferum* Lap. *Hist. abr. Pyr.* 333, ex. p.

Exsicc. Soc. Dph., n° 5007.

Tiges élevées, 3-6 décim., velues, hérissées, couchées, ascendantes, radicales à la base, non gazonnantes (les stériles longuement traçantes), terminées par des verticilles floraux peu rapprochés, atténués au sommet. Feuilles ovales, en cœur à la base, presque réniformes, très hérissées,

à dents peu profondes, obtuses; les supérieures à pétiole court, bidentées, sans taches sur le limbe. Fleurs grandes, lèvre inférieure de la corolle plus petite et plus étroite.

Se trouve dans toute la France, dans le Nord, le Centre et le Midi; ne monte pas sur les montagnes sous-alpines des Pyrénées, où il est remplacé par le *L. lævigatum*; abonde en Auvergne et dans tout le Midi, jusqu'à Toulon.

— β . *L. maculatum* L. Sp. 809; Lamotte, *loc. cit.*, 605; Bor. *Fl. Centr.* éd. 2, p. 524.

Se distingue par ses tiges florifères plus courtes, moins nombreuses, rougeâtres (les stériles courtes, gazonnantes), grêles, terminées par des verticilles en épi déprimé, comme tronqué. Feuilles à pétiole court, assez petites, en cœur à la base, ovales, plus étroites et aiguës au sommet, plus ou moins tachées de blanc au milieu de la feuille.

Cette variété, qui constitue le type pour un grand nombre de botanistes, est peu répandue. Nous ne l'avons observée qu'une seule fois à Saint-Gaudens, près de la gare, où nous ne l'avons pas revue depuis. Lamotte et M. Billiet nous en ont donné des échantillons d'Auvergne avec du *L. hirsutum* qui s'y trouve en grande quantité. M. Jules Bel nous a dit aussi l'avoir vu avec l'*hirsutum*, mais plus rare, aux bords du Tarn, à Saint-Sulpice. Le *L. hirsutum* Lamk se trouve partout; nous l'avons vu dans toute la France; mais la confusion que l'on a faite de ces deux plantes nous empêche de citer des localités plus nombreuses pour le *L. maculatum* L.

Dans son *Prodrome de la Flore du plateau central*, Lamotte insiste pour faire deux espèces des *L. hirsutum* et *maculatum*. Voici le texte de son argumentation :

« Le *L. maculatum* a les tiges florifères plus courtes, moins nombreuses, moins raides, à verticilles floraux plus rassemblés au sommet qui est comme tronqué; ses tiges stériles sont courtes, gazonnantes, grêles, d'un vert rougeâtre, garnies de feuilles petites, cordées, ovales allongées, d'un vert sombre, brunâtres ou rougeâtres, marquées au milieu d'une tache blanche plus ou moins large, occupant souvent toute la longueur de la feuille, à dents plus petites; la lèvre supérieure de la corolle est plus fortement concave et les dents du calice, si caractéristiques dans ce genre, sont plus courtes.

« Dans le *L. hirsutum* Lamk, les tiges florifères sont nombreuses, raides et élevées, à verticilles floraux moins rapprochés, à sommet plus atténué. Les tiges stériles sont longuement traçantes, robustes, vertes, ne formant pas gazon; les feuilles qui les garnissent sont plus largement cordées, vertes, à dents plus grandes, plus profondes, jamais maculées; la lèvre de la corolle est légèrement plus petite, plus étroite.

« La couleur générale du *L. hirsutum* est d'un vert plus ou moins foncé, mais ne prend jamais la teinte d'un vert sombre, brunâtre du *L. maculatum*; quelquefois la tache de cette dernière forme disparaît tout à fait dans les feuilles supérieures des tiges florifères. »

Lamotte ajoute : « Le *L. maculatum* est rare dans ma circonscription, ne croît pas dans les montagnes et me paraît peu répandu en France. La grande expansion qu'on lui attribue, ainsi que les différents noms qu'on lui rapporte comme synonymes, me font supposer que plusieurs espèces affines sont réunies sous cette dénomination. Quoi qu'il en soit, la forme de nos régions est, sans aucun doute, *L. hirsutum* de Lamarck, cet auteur ayant établi son espèce d'après des échantillons récoltés en Auvergne exclusivement. »

Nous ne pouvons partager l'opinion du savant auteur du *Prodrome de la Flore du plateau central*; nous voyons bien les petites différences signalées par lui pour distinguer deux espèces, mais ces petites modifications de forme, de grandeur, de couleur nous font voir un type, le *L. hirsutum*, et une forme malade du même type, *L. maculatum*.

En effet, le *L. maculatum* L. et Auct. est pour nous une variété due à un phénomène tératologique nommé vulgairement panachure, peu rare dans la nature et fréquent dans les jardins : le long de la nervure médiane, l'épiderme se soulève, la chlorophylle disparaît, la feuille passe à l'état de feuille morte et se décolore au moins partiellement.

Cette panachure est le plus souvent limitée, dans le *L. maculatum*, par les deux nervures secondaires au delà desquelles la feuille reste verte. C'est surtout pendant l'hiver qu'on observe cette variété qui disparaît pendant la belle saison; il est probable que la chaleur et la lumière, donnant plus d'activité à la végétation, ramènent la production de la chlorophylle à l'état normal.

LAMIUM LÆVIGATUM L. *Spec.* 808; DC. *Fl. fr.* p. 34. *L. stoloniferum* Lap. *Hist. abr.* 333, ex parte (1). *L. Orvala* Pourr., Timb.-Lag. *Reliq. Pourr.*, Lap. ex p. l. c. p. 333; *L. maculatum* GG. ex p. (2).

Le *L. lævigatum* de Linné, réuni par quelques auteurs au *L. hirsutum* Lamk, se distingue par ses tiges encore plus élevées, 6-10 décim., hérissées, verdâtres et terminées par des verticilles en gros épi ovale, à

(1) Lapeyrouse a confondu les *L. album* L. et *L. flexuosum* Ten. Le premier est rare dans les Pyrénées, tandis que le second est commun dans les Pyrénées-Orientales, l'Ariège et l'Aude. Ils sont faciles à distinguer : le *L. flexuosum* Ten. a les anthères glabres et le *L. album* L. les a très hérissées, ce qui place ces deux espèces dans deux sections différentes.

(2) C'est à tort que Grenier et Godron rapportent le *L. lævigatum* DC. au *L. longiflorum* Ten., *grandiflorum* Pourr.; la plante de Sorèze, de l'Alsace et du Dauphiné appartient réellement au *L. lævigatum* L.

peine interrompu; par ses fleurs très grandes, dressées, d'un rose pâle, corolle hérissée en dehors; calice à divisions sétacées, ciliées, très longues, plus longues que dans le *L. hirsutum* Lamk. Les feuilles sont larges, atténuées en pointe longue, en cœur et non élargies à la base, très dentées, à dents obtuses, profondes; les caulinaires plus petites, plus profondément dentées et plus rapprochées, les florales couleur de rouille en dessus; aucune n'est maculée; les pétioles des feuilles supérieures sont aussi plus allongés.

Cette plante est très abondante dans les Corbières et les Pyrénées; elle a été prise par Lapeyrouse et par Pourret pour le *L. Orvala* L. à cause de ses grandes fleurs et de ses feuilles plus développées, plus aiguës et plus dentées. Nous l'avons vu au Laurenti, dans les Corbières, à Bétouze de Camps, à Salvanaire, Sournia, à Belcaire (Aude) et à Bélesta (Ariège), au Portillon de Burbe, près de Luchon et dans toute la vallée d'Aran.

— β . *rubrum*, *L. rubrum* Wallr. *Schedul.* 300.

Diffère du type par ses feuilles supérieures noires en dessus, plus dentées encore, et par les verticilles de fleurs en épi très étroit, plus long; les fleurs sont plus petites, et toute la plante a des proportions moindres.

Cette variété est commune au Port de Paillères sur les deux versants, au Milobre de Massac, près de la loge forestière, près du lac de Quérigut (Ariège).

Déséglise nous l'a donnée du Reculet (Ain), récoltée au chalet de Pranciaux sous le nom de *L. rugosum* Ait., et la même plante de Troënex, canton de Genève, sous le nom de *L. rubrum* Wallr.

En résumé, d'après nos recherches, le *L. hirsutum* Lamk est le type dont le *L. maculatum* L. est une simple variété du genre, dit panachure, que les horticulteurs savent fixer dans certaines espèces. Le *L. lævigatum* est un autre type et a reçu différents noms: *L. stoloniferum* Lap. ex. p., *L. Orvala* Pourr. non L., *L. rubrum* Wallr. et, peut-être, *L. rugosum* Ait., si la plante que nous a envoyée Déséglise est bien déterminée.

Ce n'est pas le seul exemple d'une espèce établie sur des phénomènes tératologiques. Ainsi, comme l'un de nous l'a dit ailleurs, l'*Urtica membranacea* Poir. est fondée sur la fasciation devenue héréditaire des rameaux floraux dans une variété de l'*U. urens*. Il en est de même du *Campanula subpyrenæa* Timb., qui se distingue du *C. persicifolia* ordinaire par l'hypertrophie du calice et les poils ancipités qui recouvrent le calice et sont un résultat de l'hypertrophie (voyez *Archives de la Flore de France et d'Allemagne* de C. Billot, p. 337).

Ces variétés, communes dans certains pays, trompent sur leur importance et usurpent le titre d'espèces légitimes.

M. Malinvaud rappelle quelques-unes des variations du *Lamium maculatum* L. ou *hirsutum* Lamk; elles sont surtout nombreuses dans le midi de l'Europe : feuilles avec ou sans macule (parfois sur le même individu), à limbe large ou oblong, à sommet aigu ou obtus, à base en cœur ou un peu décurrente, avec des dents aiguës ou obtuses, fleurs assez grandes ou moitié plus petites, etc. Plusieurs de ces formes ont attiré l'attention des floristes, qui leur ont imposé des noms spécifiques : *Lamium Columnæ* Ten., *L. affine* Guss., *L. tomentosum* Cés., etc. — M. Malinvaud ajoute qu'on peut reprocher avec raison au nom Linnéen, fondé sur la panachure des feuilles, d'exprimer un caractère accidentel, comme le sont le plus souvent les phénomènes tératologiques. Mais cette objection est-elle suffisante pour changer un nom aussi ancien et généralement admis ? Peut-on invoquer, dans ce cas, l'article 60 des *Lois de la nomenclature botanique*, d'après lequel « chacun « doit se refuser à admettre un nom quand il exprime un caractère « ou un attribut positivement faux dans l'ensemble des éléments « d'un groupe, ou seulement dans la majorité de ses éléments (1) ». M. A. de Candolle, rédacteur et interprète autorisé du texte des *Lois de la nomenclature botanique*, est revenu, dans un écrit récent, sur les applications de l'article dont il s'agit ici, et ce qu'il en dit restreint beaucoup la portée des réformes que sa rédaction primitive semblait autoriser. Il cite, parmi des exemples de noms à conserver malgré certains défauts, « les noms qui se trouvent « faiblement ou *partiellement* en opposition avec le caractère du « genre ou de l'espèce (2) », et le nom Linnéen du *Lamium maculatum* semble devoir bénéficier de cet amendement (3).

M. Rouy est aussi d'avis qu'on ne doit rejeter le nom *princeps*, d'une plante, surtout après la consécration résultant d'un long usage, que lorsqu'il en résulte une confusion évidente dans la

(1) *Actes du Congrès internat. de botanique tenu à Paris en août 1867*, p. 223.

(2) *Nouvelles remarques sur la nomenclature botanique*, p. 44.

(3) [Note du Secrétaire général ajoutée pendant l'impression. — Ayant communiqué aux auteurs, pour leur permettre d'user du droit de réponse, nos observations ci-dessus relatives à la question de nomenclature traitée dans leur travail, nous avons reçu de l'un d'eux la note suivante :

« Il ne s'agit pas ici de l'opportunité d'un changement de nom, puisque nous conservons le nom de Linné avec celui de Lamarek; mais Linné ayant méconnu la plante et pris pour l'espèce une variété provenant d'une maladie temporaire, il nous semble nécessaire de remettre les choses à leur place en considérant comme espèce l'état normal de la plante et comme variété son état maladif et passager. »]

synonymie, une opposition absolue avec les caractères spécifiques ou une erreur géographique démontrée. Relativement même à ce dernier point, M. Rouy rappelle que l'*Andryala ragusina* L. croît dans des pays fort éloignés de l'Adriatique et que le *Salvia hispanica* L. n'existe pas en Espagne ; cependant, pour éviter autant que possible d'introduire des noms nouveaux dans la nomenclature, la plupart des botanistes conservent ces dénominations connues de tous. Il serait encore moins plausible de rejeter le nom Linnéen du *Lamium maculatum*.

M. Rouy partage d'ailleurs la manière de voir de MM. Timbal-Lagrave et Marçais sur le *Lamium lævigatum* L., qu'il a trouvé dans plusieurs localités montagneuses ou alpestres des Hautes et des Basses-Alpes ; il convient de le distinguer du *Lamium maculatum* L. (*L. hirsutum* Lamk) ; mais il suffirait, à son avis, de le rattacher comme variété à ce dernier, sans l'élever au rang d'espèce.

M. Bescherelle communique à la Société le travail suivant :

CONTRIBUTION A LA FLORE BRYOLOGIQUE DU TONKIN ;
par M. Émile BESCHERELLE.

Le Tonkin ou Tongkin est depuis quelques années l'objet des recherches des botanistes, et, en attendant que le Muséum d'histoire naturelle de Paris ait reçu les collections réunies par M. Balansa, je crois devoir faire connaître, dès à présent, les espèces de Mousses recueillies par le R. P. Bon, des Missions étrangères, dans les provinces de Ha-noï, Ninh-binh et Thanh-Hoa, et que notre collègue, M. l'abbé Hy, a bien voulu me communiquer. Ces espèces sont au nombre de dix-neuf, parmi lesquelles on en compte neuf nouvelles et quatre variétés. En voici l'énumération.

1. **Hymenostomum edentulum** (*Weisia* Mitt. *Musci Indiæ orientalis*, p. 27).

Prov. de Ha-noï : Kien-khe, vallée de Dong-ham, rochers et talus frais, 31 décembre 1883, R. P. Bon, n° 2403, Prov. de Ninh-binh, Hao-nho, sur la terre par plaques, sur les pentes sèches de la montagne de la Croix, id., n° 1404.

2. **Dicranella eustegia** sp. nov.

Dioica, similis *Dicran. setiferæ* Mitt., caulibus tamen basi fasciculatis ramosis vix 1/2 centim. longis glauco viridibus, foliis caulinis erecto-